

Communiqué de
presse

Appel à Manifestation d'Intérêt « Accélérer la Transition Alimentaire » : les premiers projets sont sélectionnés et une seconde session de candidature est lancée.

Paris, le 13 janvier 2022

Lancé le 28 juin 2021, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Accélérer la Transition Alimentaire » a pour objectif de soutenir les projets à fort potentiel en faveur d'une alimentation durable, saine et accessible à tous. Doté d'une enveloppe d'investissement de 23 millions d'euros, celui-ci court sur 3 ans avec plusieurs comités intermédiaires de sélection : après une première analyse le 29 octobre des candidatures reçues, 9 projets viennent d'être sélectionnés. La seconde session de candidature est lancée, et se clôture le 25 mars 2022.

Offre dépendant d'importations et de chaînes complexes d'approvisionnement à l'empreinte carbone élevée, précarité agricole, recours croissant à l'aide alimentaire pour les ménages les plus précaires, etc. : la pandémie de COVID-19 a révélé les failles et limites du système alimentaire français, et remis au cœur des préoccupations la sécurité et la qualité de l'approvisionnement alimentaire.

Alors qu'un nombre croissant d'acteurs locaux portent des projets innovants en faveur d'une alimentation de qualité, durable, locale et accessible à tous, la Banque des Territoires mobilise ses outils d'investissement en fonds propres et quasi-fonds propres pour les accompagner. L'AMI « Accélérer la Transition Alimentaire » lancé le 28 juin 2021 incarne cette offre et permet de simplifier le contact avec les projets, structurer les échanges et lancer la dynamique de l'investissement avec davantage de fluidité.

A l'issue de la période de dépôt des candidatures le 29 octobre, un comité composé d'investisseurs de la Banque des Territoires, de partenaires et d'experts de la transition alimentaire a sélectionné les 9 premiers projets lauréats (liste complète en 2^{nde} page). Vergers en Occitanie, transformation d'invendus en Alsace, conserverie à Saint-Pierre-et-Miquelon, jardins d'insertion dans le Vaucluse, etc. : au-delà de la pérennité économique du modèle, une attention particulière a été portée à leur impact social, environnemental et territorial. Ces 9 projets entreront dans le processus d'instruction en vue d'un investissement, après avoir bénéficié, s'ils le nécessitent, de missions d'ingénierie économique, juridique ou technique, financées par la Banque des Territoires. Une communauté rassemblant les porteurs de projets et un écosystème autour de l'AMI sera aussi créée, pour leur permettre de partager connaissances, retours d'expérience et bonnes pratiques.

Afin d'accélérer la dynamique de transition des systèmes alimentaires des territoires vers davantage de résilience et de durabilité, la Banque des Territoires poursuit sa mobilisation. L'AMI se déroulera sur 3 ans. La seconde session de candidature est d'ores et déjà ouverte sur le site de la Banque des Territoires : <https://www.banquedesterritoires.fr/ami-accelerer-la-transition-alimentaire>. Le prochain relevé de candidature aura lieu le 25 mars 2022.

Selon Christophe Genter, directeur du département Cohésion sociale et territoriale, « *L'AMI permet aux projets sélectionnés de bénéficier d'un accompagnement externe pour consolider leur modèle, avant un investissement financier qui leur permettra de mettre en œuvre leur objectif de développement. Avec cet AMI, la Banque des Territoires s'engage fortement pour des territoires plus attractifs et durables.* »

Nom du projet	Descriptif	Territoire
Cocci'Saveurs	Atelier de transformation de légumes, produits laitiers et carnés, associé à la Ferme de la Coccinelle, à Witternheim (Bas-Rhin)	Grand Est
Compagnie française de la conserve	Conserverie dédiée à la restauration collective dans le Cambrésis (Nord)	Hauts-de-France
Elovio	Société coopérative d'intérêt collectif proposant une offre de restauration et traiteur durable (100 % bio, équitable, locale, de saison, zéro déchet...) en direct d'un réseau de 50 producteurs locaux (Bas-Rhin et Haut-Rhin)	Grand Est
La Dauphinette	Conserverie de légumes et produits de la mer à Saint-Pierre-et-Miquelon	Saint-Pierre-et-Miquelon
Les Jardins de Solène	Entreprise d'utilité sociale à Pernes-les-Fontaines (Vaucluse) revalorisant des fruits et légumes déclassés en les transformant pour les distribuer en restauration collective	PACA
Moi Moche et Bon	Société coopérative d'intérêt collectif commercialisant des jus de fruits et légumes élaborés à partir d'invendus (Bas-Rhin)	Grand Est
Réseau Manger Bio	Réseau de 24 plateformes locales coopératives de distribution de produits bio en restauration collective	Ensemble du territoire
Terra Alter Native	La 5 ^{ème} coopérative du réseau Terra Alter, qui alimente la restauration collective en produits bio et locaux, aura pour but la production de fruits et légumes sur le territoire occitan (Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées...)	Occitanie

Tout Autour des Moulins	Filière intégrée blé/farine/pain dans l'Aude, portée par une entreprise d'utilité sociale	Occitanie
--------------------------------	---	-----------

A propos de la Banque des Territoires

Créeé en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://www.instagram.com/BanqueDesTerr/)

Contact presse :

Marie-Caroline Cardi – marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67

Interne

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le «message») sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation expresse. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire sans en conserver de copie et d'en avertir immédiatement l'expéditeur. Internet ne permettant pas de garantir l'intégrité de ce message, la Caisse des Dépôts et Consignations décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été modifié, altéré, déformé ou falsifié. Par ailleurs et malgré toutes les précautions prises pour éviter la présence de virus dans nos envois, nous vous recommandons de prendre, de votre côté, les mesures permettant d'assurer la non-introduction de virus dans votre système informatique. This email message and any attachments ("the email") are confidential and intended only for the recipient(s) indicated. If you are not an intended recipient, please be advised that any use, dissemination, forwarding or copying of this email whatsoever is prohibited without prior written consent of Caisse des Depots et Consignations. If you have received this email in error, please delete it without saving a copy and notify the sender immediately. Internet emails are not necessarily secure, and Caisse des Depots et Consignations declines responsibility for any changes that may have been made to this email after it was sent. While we take all reasonable precautions to ensure that viruses are not transmitted via emails, we recommend that you take your own measures to prevent viruses from entering your computer system.



RépondreTransférer